[Lieu], le [date]

**[NOM] S’ENGAGE POUR LES OCEANS AUX CÔTÉS DE THE SEACLEANERS**

**[NOM + descriptif], a choisi de s’engager aux côtés de l’association The SeaCleaners, créée par le navigateur Yvan Bourgnon, pour participer à la préservation des océans et à la lutte contre la pollution plastique.**

[Paragraphe de 3 lignes sur ce que fait déjà l’entreprise dans le domaine de l’environnement ou en RSE]

La démarche de [NOM] en faveur de la préservation de la planète s’est renforcée en devenant mécène de The SeaCleaners pour une durée de [X] ans**.**

**Citation Président(e) ou DG expliquant pourquoi cet engagement a du sens pour l’entreprise**

**Pour Yvan BOURGNON, président et fondateur de The SeaCleaners :** *« Nous sommes très reconnaissants à [NOM] de rejoindre l’équipage de The SeaCleaners. Au cœur de ce partenariat, il y a avant tout un partage de valeurs. [explication sur-mesure adaptée au cœur de métier de l’entreprise]. Comme nous le faisons avec tous nos mécènes, nous nous engageons à accompagner [NOM] dans sa démarche RSE et dans la réduction de son empreinte environnementale. »*

**Missions de The SeaCleaners**

Créée en 2016 par le navigateur et explorateur franco-suisse Yvan Bourgnon, l’ONG [The SeaCleaners](https://www.theseacleaners.org/) agit contre la pollution plastique, en mer comme à terre, à travers des missions correctives et préventives. Membre Observateur de l’ONU Environnement et soutenu par la Fondation Albert II de Monaco et le réseau CCI France International, The SeaCleaners s’est fixé des objectifs qui s’articulent autour de quatre axes :

* La protection de l’environnement avec la collecte des déchets flottants et le ramassage de déchets à terre avec nos équipes de volontaires ;
* L’éducation et la pédagogie, avec le développement d’actions de sensibilisation auprès des populations impactées, du grand public et des décideurs ;
* La recherche scientifique ;
* La promotion de la transition vers l’économie circulaire.

The SeaCleaners développe notamment une solution pionnière de collecte et de valorisation des macrodéchets plastiques flottants : le Manta, un navire innovant équipé d’une usine à bord, qui sera mis à l’eau en 2024. Ce géant des mers sera le premier navire hauturier capable de collecter et traiter en masse les déchets océaniques flottants avant qu’ils ne se fragmentent et pénètrent durablement dans l’écosystème marin.

Véritable défi technologique, le Manta sera propulsé par une combinaison de plusieurs technologies de production d'énergies renouvelables permettant de minimiser son empreinte carbone.

A travers le soutien apporté à l’association The SeaCleaners, *NOM* conforte concrètement son engagement pour la planète.

**Notes aux rédacteurs**

**A propos de [NOM]**

xxxxxxxxx

**A propos de The SeaCleaners**

**Pour en savoir plus, visitez** [**theseacleaners.org**](https://www.theseacleaners.org)

**Découvrez The SeaCleaners en vidéo en suivant** [**ce lien**](https://www.youtube.com/watch?v=lwV9Z6n3uI0)**.**

**Contacts Presse :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Pour The SeaCleaners**Valérie AMANT+33 (0)6 83 37 66 21 – v.amant@theseacleaners.org | **Pour** *NOM* |